

accuse le ministère de ne savoir pas profiter de l'occasion qui se présente de la faire avec le plus grand espoir de succès. Nous aurions aimé à entendre les ministres, avant de décider entre eux et le général Lamarque ; mais ils ne lui ont répondu, dit-on, que par le silence, ou par des dénégations vagues et insignifiantes. S'ils eussent raisonné, ils auraient peut-être convaincu qu'ils n'avaient pas tort ; mais puisqu'ils ne l'ont pas fait, nous nous croyons presque obligés de penser comme le général Lamarque.

Ils auraient pu dire, sans doute, s'ils ne l'ont pas dit, que la guerre est toujours hasardeuse, et qu'en n'attaquant pas le premier, on évite au moins de se mettre dans le tort, aux yeux du monde. Oui, mais si la guerre est inévitable, car nous voulons partir de là, ne vaut-il pas mieux attaquer quand on est fort, que de se laisser attaquer quand on est faible ? Encore ne s'agissait-il pas d'une attaque directe, mais seulement de l'acceptation d'une offre d'aggrandissement et d'augmentation de puissance qui pouvait provoquer une attaque. Il y avait à réfléchir sans doute, si l'annexion de la Belgique à la France devait attirer à cette dernière puissance l'inimitié de l'Angleterre. Mais si la guerre est inévitable, s'il faut que la France soit attaquée par les puissances continentales, l'inimitié de l'Angleterre, qui autrement ne serait peut-être que retardée, ferait, selon nous, moins de mal à la France, que l'union de la Belgique ne lui ferait de bien.

Il y a une autre question, où le ministère français nous semble avoir plus de tort encore, que dans celle dont nous venons de parler, puisqu'il s'y fait voir imbu de cette maxime déclarée fautive par Bonaparte lui-même, que la nation est faite pour le monarque, et non le monarque pour la nation. Nous voulons parler du choix que les Belges doivent faire d'un souverain. Que Louis Philippe n'ait pas voulu permettre à son second fils d'accepter la couronne de la Belgique, pour ne pas se rendre ennemis l'Angleterre et les puissances continentales, à la bonne heure ; mais que le gouvernement français ait déclaré qu'il ne reconnaîtrait pas le duc de Leuchtenberg, le fils d'Eugène Beauharnais, s'il était élu, tandis qu'il ne s'opposerait pas à l'élection du prince d'Orange, du prince de Saxe Cobourg, d'un prince autrichien, ou d'un prince prussien peut-être, c'est ce que beaucoup de Français ne pardonneront pas, puisque c'est préférer pour voisin un ennemi à un allié naturel. La possibilité d'un danger éloigné pour la famille régnante doit-elle avoir plus de poids qu'une augmentation immédiate de sécurité pour la nation, si toutefois ce danger n'est pas imaginaire, ou s'il n'est pas moins grand que celui qui résulterait de l'arrangement auquel le gouvernement français paraît vouloir se prêter ?